



RCS : AUXERRE

Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00118

Numéro SIREN : 407 997 287

Nom ou dénomination : 100 LIMITES

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2017 sous le numéro de dépôt 1009

100 LIMITES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
SIÈGE SOCIAL : ROUTE DE LYON, ZI BAS DE BOUCHOT
89460 CRAVANT
407 997 287 RCS AUXERRE

~ 2 JUIN 2017

1009

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 17 MAI 2017**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 101 883 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes 70000 euros
Soit 11,67 euros par action

Aux autres réserves 31 883 euros
Qui s'élèvent ainsi à 202 237 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 70000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice	Dividende total	Dividende par titre	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2015	60 000 €	10 €	60 000 €
31/12/2014	50 000 €	100 €	50 000 €
31/12/2013	20 000€	40 €	40 000 €

Certifié conforme
La Présidente



2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 100 LIMITES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise route de Lyon 89460 CRAVANT		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 0 7 9 9 7 2 8 7 0 0 0 2 1		<input type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> *
			Exercice N° clos le, 31/12/2016
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé	(I)	AA	
Frais d'établissement*		AB	AC
Frais de développement*		CX	CQ
Concessions, brevets et droits similaires		AF	4 245
Fonds commercial (1)		AH	AG
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK
Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles		AL	AM
Terrains		AN	AO
Constructions		AP	125 202
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	447 208
Autres immobilisations corporelles		AT	83 931
Immobilisations en cours		AV	AW
Avances et acomptes		AX	AY
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT
Autres participations		CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE
Prêts		BF	BG
Autres immobilisations financières*		BH	13 506
TOTAL (II)		BJ	674 095
ACTIF CIRCULANT		BK	486 376
Stocks*			187 718
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY
Autres créances (3)		BZ	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Frais d'émission d'emprunt à étailler	(IV)	CW	
Primes de remboursement des obligations	(V)	CM	
Ecarts de conversion actif*	(VI)	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an CR
Classe de réserve de propriété* :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 100 LIMITES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice N		
	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>60 000</u>)	DA <u>60 000</u>
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)) DC
	Réserve légale (3)	DD <u>6 000</u>
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>BI</u>)) DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)) DG <u>170 354</u>
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI <u>101 883</u>
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
		TOTAL (I) DL <u>338 237</u>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
		TOTAL (II) DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
		TOTAL (III) DR
	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU <u>121 122</u>
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)) DV <u>35 000</u>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX <u>45 205</u>
	Dettes fiscales et sociales	DY <u>135 716</u>
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA <u>4 735</u>
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
		TOTAL (IV) EC <u>341 780</u>
	Ecarts de conversion passif*	(V) ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE <u>680 017</u>
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG <u>262 953</u>
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créateurs de banques et CCP	EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMpte de résultat de l'exercice (en liste)

DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 100 LIMITES				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 9 439	FB	FC 9 439	
	Production vendue	FD	FE	FF	
	biens *				
	services *	FG 1 695 006	FH	FI 1 695 006	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 1 704 445	FK	FL 1 704 445	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 11 747	
	Autres produits (!) (11)			FQ 42	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 1 716 235	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS 5 636	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 1 185 772	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 13 879	
	Salaires et traitements*			FY 238 347	
	Charges sociales (10)			FZ 82 255	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*	GA 55 673	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC	
	Autres charges (12)			GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE 1 704	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GF 1 583 270	
OPÉRATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GG 132 965	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ 60	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	
	Différences positives de change			GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN	
	Total des produits financiers (V)			GO	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP 60	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ	
	Différences négatives de change			GR 4 809	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS	
	Total des charges financières (VI)			GT	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GU 4 809	
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GV (4 748)	
				GW 128 216	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4 COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 100 LIMITES		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 10 121
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 10 121
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 357
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 280
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 637
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI 9 483
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)
Impôts sur les bénéfices *		(X) HK 35 817
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		
5 - BÉNÉFICE OU Perte (Total des produits - total des charges)		
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 17 705
	- Crédit-bail immobilier	HQ
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD
(9)	Dont transferts de charges	AI 11 747
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 1 596
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6
		obligatoires A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N
		Charges exceptionnelles Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	357
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	138
	Autres charges	141
	Produits des cessions d'éléments d'actif	10 121
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N
		Charges antérieures Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Comptes annuels

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU UNION CENTER DIFFUSION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 893 988 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 150 843 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 2
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.





Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,31 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2015

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 2 690 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 697	1 962		6 659
Immobilisations incorporelles	4 697	1 962		6 659
- Terrains		35 591		35 591
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	414 437	164 612	63 077	515 972
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 815	3 369		53 184
- Matériel de transport	97 203		228	96 975
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 380	3 447		10 827
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	568 835	207 020	63 305	712 549
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	15 679	1 990		17 669
Immobilisations financières	15 679	1 990		17 669
ACTIF IMMOBILISE	589 211	210 972	63 305	736 877





Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 962	207 020	1 990	210 972
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 962	207 020	1 990	210 972
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		63 305		63 305
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		63 305		63 305

Amortissements des immobilisations





Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 196	2 258		6 454
Immobilisations incorporelles	4 196	2 258		6 454
- Terrains		3 245		3 245
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	192 595	146 235	58 189	280 641
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 339	5 689		9 028
- Matériel de transport	72 913	6 495	228	79 180
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 286	1 134		5 420
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	273 133	162 798	58 418	377 513
ACTIF IMMOBILISE	277 222	165 057	58 418	383 968



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 347 768 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	17 669		17 669
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	268 414	268 414	
Autres	45 957	45 957	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 728	15 728	
Total	347 768	330 099	17 669
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 160 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 320,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 267 326 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	82 271	19 645	62 626	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 212	44 212		
Dettes fiscales et sociales	36 249	36 249		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	104 594	104 594		
Produits constatés d'avance				
Total	267 326	204 700	62 626	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	17 729			
(**) Dont envers les associés	100 000			

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	4 497
Charges sociales s/congés à payer	1 814
Divers - charges à payer	1 230
Total	7 541

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 728		
Total	15 728		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursements Assurances	4 122	
Remboursements Formations	1 484	
Avantages en nature	5 304	
Remboursements TIPP	747	
TOTAL	11 656	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 888	
Produits des cessions d'éléments d'actif		48 450
TOTAL	4 888	48 450





Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outilage	Autres	Total
Cumul exercices antérieurs			24 103		24 103
Dotations de l'exercice			27 560		27 560
Cumul exercices antérieurs			37 670		37 670
Exercice			29 439		29 439
A un an au plus			24 562		24 562
A plus d'un an et cinq ans au plus			75 432		75 432
A plus de cinq ans					
A un an au plus			2 456		2 456
A plus d'un an et cinq ans au plus			7 543		7 543
A plus de cinq ans					

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 4 276 euros

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2,03 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2015 s'élève à 3 122,19 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.





SAS EQUINOXE
Commissaire aux Comptes

8 AVENUE JEAN BERTIN
21 000 DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

SAS 100 LIMITES

Société par Actions Simplifiée au capital de 60 000 euros

Siège social : Route de Lyon

ZI Bas de Bouchot

89460 CRAVANT

407 997 287 RCS AUXERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 100 LIMITES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Dijon, le 2 Mai 2017

Le Commissaire aux Comptes,

SAS EQUINOXE représentée par

Monsieur Stéphane BOUCHETARD



ANNEXES AU RAPPORT

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	4 246	4 246		
Concessions, brevets et droits assimilés				
Immobilisations corporelles				
Constructions	125 202	116 925	8 278	9 291
Installations techniques, matériel et outilia	447 209	301 526	145 683	137 740
Autres immobilisations corporelles	83 932	63 680	20 252	24 625
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	13 506		13 506	13 506
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	272 270		272 270	549 616
Personnel	7 380		7 380	500
Etat, Impôts sur les bénéfices	11 705		11 705	14 488
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 021		8 021	1 011
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 358		1 667	692
Disponibilités	192 232		192 232	7 683
TOTAL ACTIF	1 168 061	488 043	680 018	759 351

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel		
Réserve légale	60 000	60 000
Autres réserves	6 000	6 000
	170 354	141 631
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Déttes fournisseurs et comptes rattachés		
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
	121 123	162 631
	121 123	63 604
	226 235	226 235
TOTAL PASSIF	680 018	759 351

EQUINOXE

Sté D'EXPERTISE COMPTABLE ET
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

8, avenue Jean Berthel

21000 DIJON

Tél. 03 80 28 04 28 - Fax 03 80 28 04 04
RCS DIJON B 382 711 489

Compte de Résultat

Règles et méthodes comptables

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	9 439	21 859	-12 420	-56,82
Production vendue	1 695 006	1 501 778	193 228	12,87
Autres produits	11 790	9 538	2 252	23,61
Total	1 716 236	1 533 175	183 061	11,94
CONSOMMATION M/SSES & MAT				
Achats de marchandises	5 637	6 000	-363	-6,05
Autres achats & charges externes	1 185 772	1 061 203	124 569	11,74
Total	1 191 409	1 067 203	124 206	11,64
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	13 880	17 344	-3 464	-19,97
Salaires et Traitements	238 348	240 173	-825	-0,76
Charges sociales	82 256	83 296	-1 040	-1,25
Amortissements et provisions	55 674	48 669	7 005	14,39
Autres charges	1 704	1 596	108	6,78
Total	391 862	391 077	784	0,20
Produits financiers				
Charges financières	60	59	2	2,59
Résultat financier	4 809	4 737	72	1,53
-4 749	-4 678		-71	-1,51
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	10 121	47 516	-37 394	-78,70
Résultat exceptionnel	9 484	45 544	-36 060	-67,68
Impôts sur les bénéfices				
RESULTAT DE L'EXERCICE	101 883	88 723	13 160	14,83

Désignation de la société : SARL 100 LIMITES
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 680 018 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 101 883 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables en cours pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Mobilier : 3 ans

* Logiciels : 3 ans

* Immeubles : 30 ans

* Terrains : 50 ans

EQUINOXE
Site D'EXPERTISE COMPTABLE
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
8, avenue Jean Béthéléem
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

21.000 DIJON

Tél. 03 80 28 04 28 - Fax 03 80 28 04 04

Tel. 03 89 22 43 32

Domaine de l'abbaye 68290 MASEVAUX

CONSEIL EXPERTISE GESTION

Domaine de l'abbaye 68290 MASEVAUX

Tel. 03 89 22 43 32

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Créations				
Réévaluations				
Apports				
Augmentations de l'exercice		58 170		58 170
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				9 333

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

EQUINOXE

Sté D'EXPERTISE COMPTABLE ET
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

8, avenue Jean Bertin

21000 DIJON

Tél. 03 80 28 04 28 - Fax 03 80 28
BCS DIJON B 382 711 489

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 312 882 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			13 506
Prêts	13 506		
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	272 270	272 270	
Autres	27 106	27 106	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	312 882	299 376	13 506
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Capital propres			
Composition du capital social			

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 120,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 341 780 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)			
Produits constatés d'avance			
Total	341 780	262 953	78 827
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice			
(**) Dont envers les associés			

Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	13 299
Personnel - autres charges à payer	3 935
Charges sociales si congés à payer	5 124
Charges sociales - charges à payer	787
Divers - charges à payer	4 736
Total	27 880

EQUINOXE
SITÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

8, avenue Jean Berthel

21000 DIJON

Tél. 03 80 28 04 28 - Fax 03 80 28 04 04

RCS DIJON B 382 711 489

Domaine de l'abbaye 68290 MASEVAUX

CONSEIL EXPERTISE GESTION

Tél. 03 89 42 43 32

Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outilage	Autres	Total
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14 238 euros
 Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 2,03 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2015 s'élève à 9 830,65 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

EQUINOXE
SPÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
 8, avenue Jean Berthelot
 21000 DIJON
Tél. 03 80 28 04 28 - Fax 03 80 28 04 04
 RCS DIJON B 382 711 489